

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Chantal Allard

<https://www.cadre21.org/membres/f7c89b619c5c329c79159b09>

Date d'obtention : 2020-10-16 20:16:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Le but de la méthode d'intervention Sexto est d'être rapide, efficace et de protéger l'intégrité physique et psychologique de la victime. Ce que je retiens le plus, c'est l'importance de la grille d'évaluation. Elle devra être utilisée pour toutes les personnes, témoins, victime ou instigateur (sauf si malveillance). Elle sera remise et utilisée par les policiers pour chaque protocole Sexto. Ce que je retiens également, c'est que cette trousse doit être utilisée si la victime vit des répercussion scolaire. Si toutefois l'Acte se passe de façon complètement extérieure à l'école, il est de notre devoir de diriger les parents vers le service de Police. Je retiens également qu'ici, la notion de malveillance est très importante car elle change complètement notre façon d'intervenir avec l'instigateur. Finalement ce que je retiens et qui me semble claire c'est de ne JAMAIS CHERCHER À VOIR LES IMAGES et confisquer les téléphones aussitôt qu'on a un doute que des images de pornographie juvénile s'y retrouvent.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Honnêtement, absolument tout.

N'ayant pas eu de cas encore, du moins pas de cas connus, dans notre école, je n'ai jamais été confrontée à cela. J'aurais certainement hésité à savoir quoi faire exactement. La trousse Sexto est claire et c'est utile, à mon avis, tellement importante et bénéfique pour notre travail. Le phénomène de Sextage devenant de plus en plus important, il faut, tant qu'intervenant, savoir comment intervenir et comment travailler en collaboration avec la police.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je m'assurerai d'accueillir mes élèves dans un climat de confiance et de non-jugement. Je m'assurerai que le sentiment de honte, de culpabilité ou tous autres sentiments qu'ils vivent, soient pris au sérieux. Je m'assurerai tout au long de ces étapes que l'intégrité physique, psychologique et émotionnelle de l'élève soit préservé le plus rapidement possible. Je m'assurerai de prendre le temps qu'il faut pour écouter leur histoire et remplir la grille.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

